

Du pôle de développement au cluster : l'effet de domination dans la circulation internationale des concepts¹

Christian TREMBLAY

Key-words: *cluster, development pole, hypercenter, linguistic imperialism, structural hold, circulation of ideas, domination effect*

Nos *élites* ont parfois la fâcheuse tendance à rechercher leurs repères à l'extérieur, pour savoir le bien et le mal, le juste et l'injuste, ce qu'il faut penser et ne pas penser, transformer leurs incertitudes en vérités quasi révélées. Cet extérieur, c'est l'hyperpuissance du moment, le régulateur de nos croyances et de nos manichéismes. Il est le symbole du pouvoir, il est la source de toute chose. Une façon sophistiquée de cette externalisation des références est d'aller voir dans cet extérieur et de croire y distinguer ce que sera notre futur et ainsi de contribuer à la détermination de ce futur selon une voie ainsi toute tracée.

Depuis quelques années et d'une manière étonnante, le mot *cluster* s'est répandu comme une traînée de poudre dans la littérature branchée de nos technostructures, échappant de prime abord à une explication rationnelle sauf à considérer qu'il soit porteur d'une innovation majeure, ce qui n'est pas le cas. Nous y voyons une forme de pollution langagière, obscurcissant l'intelligence de nos gouvernants. Il illustre un phénomène consternant propre à nos technostructures mais dont les effets se diffusent dans l'ensemble de la population. Nous avons voulu, sur la base d'une constatation presque anecdotique, mettre en évidence les mécanismes profonds de dépendance et d'assujettissement qui sont une menace pure et simple pour notre liberté.

La notion d'hypercentre

Dans son dernier livre *Une brève histoire de l'avenir*, Jacques Attali (2006) ne tombe pas dans cette fascination du puits de lumière, illustrée dans notre étude par le mot *cluster*. Il donne une vision réaliste de l'histoire du monde et des pesanteurs qui influencent notre vie sur le moyen et long terme sans en faire un déterminisme absolu. Ces pesanteurs, ces forces s'organisent autour de pôles. Ces pôles, ce sont le plus souvent des villes, des marchés où se rencontrent les marchands, où se créent des activités, et sur lesquels se développent une vie économique, sociale, culturelle et artistique.

¹ Je remercie François Rastier et Astrid Guillaume pour leurs aide et conseils dans la mise au point de cet article, et Valérie Bonin pour la relecture.

Certains de ces pôles sont plus importants que d'autres. Les pôles dominants sont ce que J. Attali appelle les hypercentres. Ceux-ci furent des étoiles qui au cours de l'histoire n'ont jamais cessé de changer. Aujourd'hui, c'est la Californie, et comme les villes font la puissance des nations et des empires, la Californie fait aujourd'hui la puissance des Etats-Unis. Ces polarisations ne sont pas le fait du hasard. Elles dépendent au contraire de la volonté des hommes et de leur vision de l'avenir. De cette vision de l'avenir peut dépendre l'éclipse ou le renouveau.

Dans son numéro d'août 2006, „Le Monde diplomatique” avait publié une fable inédite de Tahar Ben Jelloun dans lequel il imaginait un gouvernement fou qui, après avoir expulsé de France toutes les personnes ayant une origine arabe, avait décidé d'éliminer tous les mots d'origine arabe de la langue française, ainsi *abricot, alcool, algèbre, zénith, safran, soda, café, divan, sorbet, chèque, guitare, chimie, amalgame, azur*, etc.

Si nous avons ces mots si usuels dans la langue française, issus de l'arabe ou qui ont transité par l'arabe, moins nombreux en français comparé à l'espagnol, c'est sans doute qu'à un moment de l'histoire de l'Europe, l'hypercentre a été arabomusulman.

Nous sommes au 8e siècle. L'Empire musulman, le califat s'organise autour d'institutions légères, plus efficaces que celles des empires antérieurs dont il utilise tous les savoirs et toutes les richesses. Devenu une des deux plus grandes puissances du monde avec la Chine, le califat fixe ses capitales à Bagdad et à Cordoue. S'y retrouvent tous les produits, toutes les religions, tous les savoirs, dans une coexistence méfiante, et jalonnée d'escarmouches. Les routes se font plus sûres. Les marchés d'Europe et d'Asie s'éveillent à nouveau. Marchands, financiers, lettrés, musiciens, poètes, soldats circulent de ville en ville, de foire en foire (Attali 2006 : 62).

[...] Au IXe siècle, plus au Nord, dans l'ancien Empire romain d'Occident, apparaissent les premières villes-foires de la chrétienté, relais de celles de l'islam (Attali 2006 : 63).

[...] Au milieu du XIIe siècle, [...] la ville la plus puissante d'Europe est encore Cordoue (Attali 2006 : 64).

Dans son livre *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Henriette Walter évoque les villes-foires de Champagne qui ont joué un rôle important dans la formation de la langue française.

C'est au cours de la longue période aux limites floues qu'on appelle le Moyen Âge que s'était lentement formée la langue française, une langue qu'on peut grossièrement définir jusque-là comme du latin ayant poussé sur un fonds gaulois plutôt mince, mais avec un apport germanique déjà important : celui des francs, considérable, et celui des vikings, infiniment plus modeste.

Pendant le même temps, s'étaient développés en France d'autres idiomes, parmi lesquels des parlers gallo-romans (oïl, oc et franco-provençal) et des parlers germaniques (flamand, alsacien, lorrain germanique). A ces deux filons – langues romanes et germaniques – devait se joindre un troisième élément très important, celui des langues de l'Orient et de la Méditerranée, par l'intermédiaire de l'arabe. Les contacts entre toutes ces langues avaient trouvé un terrain particulièrement favorable dans les foires de Champagne.

Ces lieux de rencontre drainaient, probablement dès le milieu du XIe siècle, et sûrement entre le XIIe siècle et le XIIIe siècle, des marchands venus de partout.

Dans le Nord, la Flandre était devenue un pôle très important de l'activité économique, [...] tandis que dans le sud l'Italie constituait un pôle encore plus varié [...] (Walter 1997 : 99).

Nous nous sommes permis ces longues citations afin de montrer que la polarisation du développement, par construction dissymétrique et impliquant des effets de domination, est une donnée de tous les temps et que la création langagière accompagne ce développement.

La langue constituée n'est pas un ensemble clos. Si elle forme un système, le système reste ouvert à tous les échanges. La créativité est interne car il y a différenciation interne. Mais, dans une relation dissymétrique, elle est aussi externe, car la langue emprunte pour s'enrichir ou donne en dominant l'autre.

Ces principes étant posés, on peut soulever deux questions.

– la période récente marquée par le processus dit de globalisation change-t-elle les conditions de l'échange linguistique ?

– la relation entre les langues est-elle toujours harmonieuse, l'échange est-il toujours positif ?

Sur la première question, il y a deux axes d'analyse : l'axe politique et l'axe technologique :

– l'axe politique : le concept de globalisation fait son apparition à partir de l'effondrement de l'Union soviétique, ce qui signifie qu'il n'y a plus qu'une hyperpuissance et que cette hyperpuissance entend intervenir en tous points du monde. Le monde est global et il n'y a plus de limite à l'intervention de l'hyperpuissance sur le théâtre mondial ;

– l'axe technologique : la révolution numérique achève d'abolir la distance. Le processus est incomplet, car il concerne l'échange immatériel, par les médias de communication (radio, télévision, Internet), mais même pour l'échange matériel, la distance est beaucoup moins un obstacle que par le passé. Les temps nécessaires aux processus d'échanges et de propagation des biens et des idées ont été réduits d'une manière considérable. Le temps n'a plus le même poids.

Sur la seconde question, l'idée que l'on a du passé est plutôt celle d'un progrès et d'un enrichissement mutuel par l'échange linguistique. Cette conception est probablement très idyllique même pour le passé. La réalité contemporaine doit être fortement nuancée. Plusieurs phénomènes doivent être signalés :

– D'abord, le développement est un processus qui peut avoir des effets linguistiques violents. Nous ne portons pas de jugement sur la nature même du développement. Lors des 1^{ères} Assises européennes du plurilinguisme à Paris les 24 et 25 novembre 2005, l'exposé de Bénédicte Vernaudon, députée de Polynésie française, a apporté un témoignage émouvant qui exprimait très bien l'intensité du problème en Polynésie française. L'appel du secrétaire général de l'ONU pour la sauvegarde des langues autochtones le 9 août 2008 est aussi très représentatif de l'acuité de certaines situations.

L'irruption de ce que l'on appelle le *progrès économique* ou la *modernité* dans une société traditionnelle désorganise cette société et produit des effets linguistiques dont on ne découvre les dégâts qu'après coup.

– L'école peut aggraver les effets linguistiques du développement, mais elle peut aussi les corriger. C'est tout le sens des politiques qui veulent introduire les langues locales dans l'enseignement.

C'est Tove Skutnabb-Kangas qui a théorisé ces phénomènes en parlant « d'apprentissage soustractif et d'apprentissage additif » pour définir la relation entre la langue locale ou autochtone et la langue externe et le concept de « langue tueuse », en précisant qu'aucune langue n'est par elle-même tueuse, mais qu'elle le devient de par l'usage qu'en font les hommes.

– Bien évidemment, les phénomènes que nous constatons lors des changements économiques rapides chaque fois que des sociétés *modernes* entrent en contact avec des sociétés *traditionnelles* se rencontrent à des échelles beaucoup plus vastes entre sociétés *modernes* dans le contexte des changements technologiques rapides. Les lignes de forces en sont les suivantes :

- importance des entreprises multinationales ;
- développement des échanges internationaux ;
- polarisation de la recherche scientifique dans les hypercentres et les centres secondaires ;
- développement des médias et de l'Internet ;

– un facteur supplémentaire doit être mis en évidence. Les échanges interlinguistiques, toujours dissymétriques par nature, ont de tous temps été déterminés par le rayonnement culturel des cités ou des États. De même, l'expansion des langues a toujours suivi ou accompagné et non précédé l'expansion politique. Dans la période contemporaine, on voit apparaître, fait nouveau, la langue comme un instrument à part entière d'influence politique dont le ressort est la volonté de domination et d'assujettissement. Il s'agit d'une politique affichée depuis un demi siècle par les États-Unis et la Grande-Bretagne dont l'expansion de l'anglais dans le monde constitue un facteur clé de la politique étrangère (voir à ce sujet Phillipson 1992). Et le discours de Gordon Brown du 17 janvier, *The World's language*, est l'un des derniers avatars de cette politique. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire d'une pareille instrumentalisation de la langue.

Apparition dans la langue des élites du mot *cluster* : enrichissement ou pollution conceptuelle ?

Nous souhaitons illustrer par un exemple le fait que l'échange linguistique peut emprunter des voies inattendues aux effets pervers et la subtilité des mécanismes qui, multipliés par centaines et par milliers, conduisent à une vraie colonisation et dégradation du langage et de la pensée.

Cet exemple est celui du mot *cluster*, sur lequel nous avons déjà publié un billet d'humeur, *Cluster, chiendent ou coquelicot* (Tremblay 2007).

L'hypothèse que nous posons au départ, c'est que lorsqu'un mot venu d'ailleurs réussit, c'est qu'il vient occuper une place vide et qu'il permet de dire des choses nouvelles ou des choses déjà connues mais avec des nuances nouvelles. Le phénomène de substitution pure et simple à des mots déjà existants est probablement plus rare. Plus fréquent toutefois est la juxtaposition de termes comparables dont l'origine est différente. C'est ainsi qu'en anglais de nombreux mots sont d'origine

française qui ont leur équivalent en mots d'origine saxonne. Il en est de même de l'espagnol, où les sources latines et arabes se côtoient fréquemment. D'une manière générale, et sauf cas exceptionnel de substitution pure et simple, le mot venu d'ailleurs vient enrichir le patrimoine linguistique de la langue réceptrice, quelles que soient les transformations phonétiques ou orthographiques que celle-ci applique au mot nouveau. Ainsi, le mot nouveau est soit inventé dans la langue elle-même ou emprunté à une autre langue. On est alors dans un métissage additif, par analogie avec la terminologie utilisée par Tove Skutnabb-Kangas.

Dans le cas de *cluster*, ce mécanisme n'a pas fonctionné de cette manière et l'on est présence d'un métissage soustractif.

Dans la langue source, *cluster* est un mot fortement polysémique qui comporte de nombreux équivalents beaucoup mieux définis. Dans les langues réceptrices, sans aucun apport conceptuel, il vient se substituer à des mots déjà existants par une sorte d'effet d'imitation ou de mode. Il traduit cependant un effet beaucoup plus pervers que nous désignerons par *effet de légitimation* à deux variantes : une *légitimation directe* et une *légitimation indirecte*.

Dans la *légitimation directe*, même si le concept, l'idée ou la technique est locale, on attend qu'elle réussisse et qu'elle ait fait en quelque sorte ses preuves dans l'hypercentre pour ensuite l'accepter.

Dans la *légitimation indirecte*, on ignore le caractère local de la source et l'on adopte sous un vocable différent l'idée comme un pur produit d'importation.

Le cas du mot *cluster* illustre parfaitement cette hypothèse. Le concept, sous les noms de *pôle de croissance* et de *pôle de développement*, est d'abord parti d'Europe et constitue d'une innovation majeure au plan de la théorie économique, il est ensuite largement développé outre Atlantique, puis nous revient quelques décennies plus tard sous une signature apocryphe qui signifie bien une dépendance intellectuelle par rapport à l'hypercentre de nos élites.

En anglais, le mot *cluster* désigne une sorte d'agglutination d'éléments de toutes natures, ce qui permet de l'utiliser aussi bien pour désigner un essaim d'abeilles, une grappe de raisin, un pâté de maisons ou un bouquet de fleurs. C'est dire que le terme ne rend compte d'aucune réalité organique ou structurelle.

En informatique, le mot a plusieurs sens, sans contamination d'autres langues, mais c'est en économie que son usage a connu une expansion ultra rapide en Europe au cours des dernières années pour exprimer une idée de développement économique qui a trouvé sa traduction française dans l'expression de *pôle de compétitivité*.

A la rubrique *Pôle de compétitivité* de l'encyclopédie numérique Wikipédia², on trouve cette définition :

La notion de pôle de compétence ou, le terme étant relativement nouveau donc non stabilisé, de pôle de développement, de compétitivité ou d'excellence, fait partie de l'*économie des territoires*.

² Nous utiliserons dans nos citations beaucoup l'encyclopédie Wikipédia, qui est critiquable comme toute entreprise humaine, car elle est de loin l'encyclopédie la plus consultée en ligne et qu'en tant que telle, représentative du point de vue le plus largement répandu, elle est une référence.

Un pôle de compétence est une région, généralement urbanisée, où s'accumulent des savoir-faire dans un domaine technique, qui peuvent procurer un *avantage compétitif* au niveau planétaire une fois atteinte une *masse critique*. La prospérité ainsi apportée tend à se propager aux autres activités locales, notamment de service et de sous-traitance.

Et pour évoquer la genèse du concept, il est fait appel à la source d'un célèbre professeur américain à l'université Harvard, Michael Porter, spécialiste en économie d'entreprise.

On peut trouver les germes des principes sous-tendant les pôles de compétence dans la théorie des *avantages comparatifs* de l'économiste classique David Ricardo : chaque pays (ou chaque région) gagne à se spécialiser dans la production où il possède un avantage relatif, c'est-à-dire là où il est relativement le meilleur ou le moins mauvais. Les notions d'*économie d'échelle* sont également mobilisées.

Michael Porter s'est inspiré de la théorie des avantages comparatifs pour proposer en 1990 la notion de pôles de compétence (*competitive clusters*) qui rassemblent, sur une même zone géographique et dans une branche d'activité spécifique, une masse critique de ressources et de compétences procurant à cette zone une position-clé dans la compétition économique mondiale.

Alfred Chandler, professeur d'histoire économique à Harvard, a été le premier à mettre en évidence l'idée de *first mover* et l'importance, pour la croissance d'une entreprise, d'un développement fondé sur le *cluster*. Dans ce contexte son ouvrage fondamental est *Scale and Scope*.

Et à la rubrique *Cluster*, au paragraphe « en économie », on retrouve une explication semblable.

Un *cluster* est un regroupement, généralement sur un bassin d'emploi, d'entreprises du même secteur, ce qui est source d'externalités positives, dites de réseau.

Un *cluster maritime* regroupe des entreprises et des professionnels du monde maritime.

Selon Michael Porter, un *cluster* est une concentration d'entreprises interconnectées, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services et d'institutions associées : (universités, associations commerciales...). Un *cluster* est encore un espace réel ou virtuel de mise à disposition d'informations, de mise en commun de moyens, d'intégration de stratégies diverses, etc. que se donnent plusieurs entreprises d'un même secteur et des secteurs connexes pour maximiser l'efficacité de leurs actions individuelles.

Dans ce contexte, il est acceptable de traduire le terme *cluster* en français par grappe.

Les premières formes d'agglomération spatiale autour d'un secteur industriel dominant ont été décrites par la littérature sur les *districts industriels*. En France, plusieurs de leurs déclinaisons ont inspiré les politiques industrielles successives. Ainsi, de par la nature large et polysémique de la définition des clusters, les SPL (*systèmes productif locaux*), les *pôles de compétence* et plus récemment les *pôles de compétitivité* peuvent être considérés comme des politiques ou des initiatives d'animation économique se reposant sur les *clusters*.

Enfin dans une troisième rubrique *Cluster (économie)*, des développements plus importants sont consacrés à la théorie de Michael Porter de *l'avantage concurrentiel*, titre du plus célèbre ouvrage de Michael Porter, mais l'on trouve également les trois lignes suivantes, mentionnant l'économiste français François Perroux (1903–1987 ; voir Barre, Blardone, Savall 2005):

De ce point de vue, le processus de développement des clusters est un phénomène dynamique et rétroactif. Il est donc constitué, à l'instar de la théorie des pôles de croissance de François Perroux, de trois phases de développement, dont la première est la découverte, la seconde l'âge d'or, et la dernière la maturité. Ces trois phases sont le résultat d'une évolution en fonction du temps et du nombre d'entreprises titulaires au sein du cluster.

Ce paragraphe est suivi d'une autre explication importante pour notre propos :

Cette notion est devenue incontournable dans la littérature mais sa définition floue est souvent annoncée comme un problème pour l'avancée de sa conceptualisation. En effet, Michael Porter signale le fait que l'on n'a pas un idéal type de cluster mais plutôt un cluster par objet d'étude, en fonction de sa maturité d'une part et de la dominante industrielle d'autre part. C'est donc un concept flexible dont l'étude doit faire preuve d'une méthodologie solide pour rendre les recherches consistantes. Il n'en reste pas moins un concept fondateur du renouveau de la géographie économique anglo-saxonne alors que la géographie économique française, à la même période (1990–2000), avait du mal à se saisir du problème des phénomènes d'agglomération spatiale dans les secteurs industriels émergents.

Cette idée que le concept de *pôle de compétitivité* est dérivé du concept anglo-saxon de *cluster*, on va la retrouver dans une multitude d'ouvrages, d'articles de presse ou de documents publicitaires récents qui utiliseront le terme *cluster* seul ou alternativement avec celui de *pôle de compétitivité*.

Ainsi, dans „Le Monde diplomatique” de septembre 2008, en note de l'article *Derrière la vitrine écologique du Golf*, l'auteur (Akram Belkaïd) explique que « le *cluster* est la réunion, souvent géographique mais parfois aussi associative, d'entreprises qui travaillent dans des secteurs complémentaires (par exemple, industrie des métaux et pétrochimie). En France, M. Jean-Pierre Raffarin, qui est allé chercher l'idée au Canada, a appelé cela „pôle de compétitivité”. On dit aussi „grappe d'entreprises” ».

Dans son livre *La croissance ou le chaos*, au chapitre « L'économie des clusters », Christian Blanc (2006) fait partir le développement de la « stratégie du cluster » de la politique conduite par le gouvernement catalan qui a appliqué une méthodologie « théorisée par Michael Porter, professeur à l'université de Harvard, mondialement connu pour ses travaux sur la stratégie d'entreprise. Michael Porter a baptisé *cluster* un groupe d'entreprises et d'institutions... ».

Un ouvrage plus récent, *Les pôles, réseaux d'excellence et d'innovation*, de Jean-Sébastien Scandella, commence en ces termes : « Pôles de compétitivité. Ce terme il y a 5 ans à peine n'existait pas, en dehors du mot *cluster* utilisé par les opérateurs internationaux ». Et plus loin nous lisons : « La France n'est pas, loin s'en faut, le seul pays à croire à la politique des clusters pour relancer la compétitivité de son industrie. Ce modèle, défini par Michael Porter, professeur de Harvard et grand théoricien du domaine, comme une „concentration...” » (Scandella 2008 : 22).

Dans un rapport encore plus récent, le Conseil économique et social par son rapporteur, M. André Marcon (2008), n'emploie pas moins de 57 fois le mot *cluster* décliné dans des configurations qui marquent la souveraineté d'un concept dont pourtant l'auteur présumé, Michael Porter, reconnaît le caractère flou : « Développer l'esprit *cluster* » (I–16), « la décision de donner leurs chances aux projets territoriaux de

différentes natures a ouvert la voie à des pratiques *cluster* sur l'ensemble du territoire » (I-6), « De la même manière que la concentration est nécessaire pour construire un *cluster*, la collaboration inter-pôles peut contribuer au rayonnement international » (I-12), « Il convient donc de développer cette méthode de travail collective, „l'esprit *cluster*”, afin de conduire les acteurs à transcender leurs intérêts à court terme... » (I-16), « Cette démarche est parfaitement illustrée par les grands *clusters* finlandais ou suédois, les districts italiens ou les *clusters* du pays basque espagnol », « ...en tirant parti de la diversité des systèmes existant déjà au niveau territorial de type SPL, pôle d'excellence, *cluster*... » (I-16), « Ces *clusters* territoriaux doivent jouer un rôle d'interface vis-à-vis des PME et diffuser dans les territoires le dynamisme des pôles de compétitivité » (I-20), « ...mieux diffuser la pédagogie de „l'esprit *cluster*” » (I-27), « le Conseil recommande de s'appuyer sur les *clusters* territoriaux existants, notamment les SPL » (I-27), « Au moment où une politique des *clusters* se confirme au niveau européen pour relancer la politique industrielle et l'économie de la connaissance, la France doit mettre en avant la richesse de ces pôles » (I-32, Groupe de l'artisanat), « Chaque acteur d'un territoire doit et peut initier un travail collectif afin de créer ce fameux esprit *cluster*, si commun chez nos partenaires concurrents et tant décrié parmi nos compatriotes » (I-35, Groupe de la CFDT), « La mise en place des pôles de compétitivité³ a été positive en matière d'aménagement du territoire. Elle a permis de généraliser les pratiques de *cluster* sur l'ensemble du territoire... » (I-44, Groupe des entreprises publiques), « S'inspirant du concept anglo-saxon de *clusters* ou de l'exemple des districts italiens » (I-48), « un renforcement de la collaboration entre pôles par l'esprit *cluster*... » (I-51, groupe des professions libérales), « comme le soulignent si justement tant le rapport que l'avis, l'esprit *cluster* qui prédomine dans la stratégie des pôles est avant tout fondé sur la recherche de synergies » (I-53, groupe de l'UNSA), « Pour répondre à ces enjeux, certains pays européens comme l'Italie avec les districts industriels, l'Allemagne avec les *Kompetenznetze* ou les pays scandinaves (Danemark et Suède) ont développé une stratégie de réseau (les *clusters*). Un *cluster* est une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, d'institutions associées, dans un domaine particulier, qui sont en concurrence et développent des coopérations » (II-5).

Nous avons également compté dans un rapport produit par le Centre d'analyse stratégique, *Innovation et compétitivité des régions*, rédigé par Thierry Madiès et Jean-Claude Prager (2008), 182 citations du terme *cluster*, l'expression *pôle de développement* étant utilisée trois fois et celle de *pôle de compétitivité* quatre-vingt huit fois.

Toutes ces citations s'inscrivent dans un seul et même schéma : ce qui passe pour une innovation majeure, qui s'est répandue en Europe, vient de l'hypercentre, c'est-à-dire des Etats-Unis (même si Jean-Pierre Raffarin aurait rapporté cette découverte précieuse d'une expédition au Canada) et d'un de leurs éminents représentants.

³ Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité : c'est « une combinaison sur un espace géographique donné d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale, destinée à dégager des synergies autour de projets communs au caractère innovant » (Marcon 2008 : 5). Sous cette définition se situent les trois piliers, la formation, la recherche et l'entreprise, inscrits dans un territoire.

Annésie collective ?

L'inconvénient est que Michael Porter n'a pas inventé le *cluster*. Il a certes utilisé le terme, non pas dans *L'avantage concurrentiel*, ce qui montre que cet ouvrage cité n'a pas été lu par les personnes qui le citent, mais dans un article publié en 2000 dans la revue « *Economic development quarterly* », sous le titre *Location, Competition, and Economic Development : Local Clusters in a Global Economy* (Porter 2000 : 16). Pour autant, s'il a utilisé le mot, il n'a nullement créé le concept. De deux choses l'une, ou bien Michael Porter a utilisé un concept créé par d'autres sans citer ses sources, ce qui est peu vraisemblable attendu qu'il reconnaît qu'il s'agit encore d'un concept peu élaboré, ou bien Michael Porter a réinventé de façon théoriquement peu aboutie un concept qui existait déjà mais sans se soucier de son éventuelle filiation. Nous penchons pour cette seconde hypothèse, hypothèse que nous voudrions approfondir pour en dégager la portée linguistique.

Malgré son caractère inachevé et flexible, le ou les auteurs de la rubrique de l'encyclopédie Wikipédia *Cluster (économie)* voient dans le *cluster* un concept fondateur du renouveau de la géographie économique anglo-saxonne alors que la géographie économique française, à la même période (1990–2000), avait du mal à se saisir du problème des phénomènes d'agglomération spatiale dans les secteurs industriels émergents.

Admettons effectivement que le concept de *cluster* soit à l'origine du renouveau de la géographie économique anglo-saxonne. Admettons également que la géographie économique en France était à la même période en mal de créativité.

Pour autant, il est indéniable que les concepts fondateurs de ce que nous appelons aujourd'hui le *cluster* traduit en français par *pôle de compétitivité* ont été élaborés dans les années cinquante par l'économiste français François Perroux (1903–1987), qui a notamment développé dans son ouvrage *L'Économie du XXe siècle* les concepts de *pôle de croissance* et de *pôle de développement* (Perroux 1961).

Comme notre article ne porte pas sur l'économie mais sur la sociologie de la langue, nous ne rentrerons pas dans les détails économiques. Mais nous sommes obligés de faire un bref historique de ces concepts.

Si l'on consulte le *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales* de chez Nathan (Echaudemaison 1993), à la rubrique *pôle de croissance / pôle de développement*, on lit ceci :

Centre économique moteur exerçant des effets d'entraînement sur son environnement ; peut-être une entreprise (firme motrice), une branche, un secteur, une agglomération, une région ou une nation.

On doit cette notion à François Perroux selon qui la croissance n'est pas un phénomène homogène mais est au contraire marqué par des inégalités de pouvoir (asymétries) au sein d'espaces économiques polarisés.

Les effets d'entraînement, positifs, exercés par le centre moteur sont de deux sortes :

- effet de dimension : [...]
- effet de productivité ou d'innovation : [...].

Exemples de pôles de croissance : la ville et le chemin de fer pendant la révolution industrielle, les industries industrialisantes, la région parisienne, le secteur informatique.

On distingue les pôles de croissance des pôles de développement : les premiers sont le résultat d'une évolution spontanée alors que les seconds sont organisés par l'Etat dans le cadre d'une politique industrielle ou d'aménagement du territoire.

La rubrique renvoie à l'œuvre de François Perroux et à la rubrique *externalités*, car les concepts de *pôle de croissance et de développement* intègrent les externalités, qu'il s'agisse de coûts ou de gains externes.

Deux notions centrales apparaissent ici : l'intervention de l'Etat et les externalités.

Pour illustrer très brièvement ce point, quand, lors de l'université d'été du MEDEF du 27 au 29 août 2008, au cours d'une conférence en séance plénière, Mohammed Ghannouchi, premier ministre de Tunisie, expose que l'économie tunisienne est une terre d'investissement et de développement économique et que pour étayer cette affirmation, il explique qu'un tiers de la compétitivité des entreprises dépend de facteurs internes à l'entreprise et que les 2/3 restants, c'est-à-dire le principal, dépendent de l'environnement qui comprend notamment l'éducation (des hommes et des femmes), la santé, les infrastructures, la recherche, les institutions financières, les fournisseurs et partenaires industriels et de services, il avait en quelques mots utilisé sans le mentionner le concept de pôle de développement.

En fait, le *cluster* au sens opératoire qu'on lui donne habituellement est une modalité particulière de *pôle de développement* dans lequel on retrouve deux éléments essentiels : la recherche des externalités positives (ce que l'on désigne aussi par le terme de *synergies*) et l'intervention de l'Etat qui intervient de manière massive et sélective sur des domaines progressifs de l'économie en attendant des effets d'entraînement pour le futur.

Dans un article plus récent, M. Polèse et R. Shearmur :

Le père véritable du rapport HMR fut, sans contre-dit, François Perroux, économiste français, qui dans une note publiée en 1955 a lancé l'idée de pôle de développement, concept qui a profondément marqué la pensée économique, tant dans le monde anglo-saxon que francophone (Perroux, 1955, repris dans Savoie et Raynauld, 1986). Perroux n'y parlait pas (encore) d'espace géographique ; d'autres, notamment Boudeville (1963, 1968), lui ont donnée une interprétation spatiale pour en faire un outil de développement régional. Il n'est pas exagéré de dire que le concept de pôle de développement s'est imposé comme idée maîtresse en matière de développement économique régional jusqu'au milieu des années 1980. Depuis, le concept a graduellement perdu son attrait, pour être éclipsé par d'autres idées, aujourd'hui plus à la mode, comme milieux innovateurs, grappes (clusters) et développement local (nous y reviendrons). Les gloires et misères du concept de pôle de développement, son acceptation quasi-universelle dans un premier temps et son abandon depuis, nous invitent à la prudence et doivent nous servir de leçon d'humilité (Polèse, Shearmur 2003 : 4).

Et plus loin dans le même article :

Le concept des clusters, comme stratégie de développement, est au fond une reformulation (dans des nouveaux draps) du concept de pôle de développement. Il repose sur le même pari : à savoir, l'espoir de provoquer un développement grâce à des regroupements géographiques d'industries (Polèse, Shearmur 2003 : 8).

Et de même :

À vrai dire, nous ne savons toujours pas comment, par des actions volontaristes, déclencher un processus soutenu de développement dans une région ou dans une ville. Les nouveaux paradigmes à la mode (milieux innovateurs, clusters, développement local, villes-région, etc.) ne sont pas forcément sans valeur, mais la clé continue à nous échapper. Cela ne doit pas nous surprendre, car le développement économique, peu importe son expression territoriale, repose en bout de compte sur une chimie complexe où s'entremêlent des facteurs culturels, géographiques et sociologiques, pour ne nommer que ceux là. Le simple acte de concentrer des activités dans un lieu physique, grâce à des investissements publics, ne peut assurer le déclenchement d'un tel processus. Les économies d'agglomérations, propres aux grandes villes, et les activités créatrices qui y surgiront en parallèle, sont le résultat de synergies multiples et cumulatives, impliquant des milliers d'acteurs privés et publics. Hall (2000 : 639) dans un article synthèse dans lequel il tente d'expliquer pourquoi certaines villes sont plus « créatives » que d'autres, ne se gêne pas pour admettre : I am far from sure that I have a satisfactory answer (Polèse, Shearmur 2003 : 8).

On ne peut pas mieux expliquer que les *clusters* ne représentent aucune avancée conceptuelle par rapport à la théorie des pôles de développement. Comprendre le phénomène, on sait le faire, mais le reproduire en réel, c'est une toute autre affaire. Par ailleurs, il faut distinguer les écrits scientifiques de ce que les gestionnaires en ont tiré. Que dans les années '80, les administrations aient mis principalement l'accent sur l'investissement matériel, et qu'aujourd'hui, elles ont enfin pris conscience de l'importance de l'investissement immatériel et commencent à donner toute sa place à la recherche et à l'innovation dans le processus de développement, c'est un fait que signale à juste titre le rapport de Centre d'analyse stratégique, déjà cité. Mais ce que ne disent pas les auteurs, c'est que l'investissement immatériel, de même que le réseau qui s'affranchit de la contrainte purement territoriale, élément que l'on retrouve dans les pôles de compétitivité, étaient parfaitement présents dans les écrits de François Perroux. En réalité, nous travaillons depuis un demi-siècle sur les mêmes concepts économiques. Seules les manières de les traiter par l'administration publique et les opérateurs territoriaux ont un peu changé mais beaucoup moins qu'on ne le dit.

Recherche d'explication

Après ce détour vers l'*économie politique*, il nous faut éclaircir 2 points :

– pourquoi Michael Porter a pu régénérer un concept venu d'ailleurs sans en utiliser les sources ?

– comment sommes-nous à ce point amnésiques pour croire que le *cluster* est un concept né outre-Atlantique, dans l'hypercentre, alors qu'il a été forgé en Europe ?

Sur le premier point, nous faisons l'hypothèse audacieuse et irrévérencieuse, qui nécessiterait une investigation que nous n'avons pas le temps de faire à ce stade, que Michael Porter ignorait sinon l'existence de François Perroux, du moins ses écrits. Cette hypothèse est renforcée par les frontières disciplinaires, car si François Perroux était un économiste généraliste et universelle pourrait-on dire, Michael Porter est plutôt un spécialiste du management et de la stratégie d'entreprises. Hypothèse qui peut également être renforcée par un troisième facteur qui est que François Perroux était un économiste français dont le référencement dans la

littérature économique anglo-saxonne doit être particulièrement médiocre, en raison même de la langue et des théories qu'il professait, peu orthodoxes, voire dissidentes et iconoclastes pour l'époque. Aujourd'hui ces dernières sont en revanche d'une très grande actualité dans les domaines de l'innovation, de l'environnement, du développement durable et de l'économie de la connaissance.

En première approximation, une rapide enquête statistique sur le référencement international des publications peut expliquer l'éclipse relative outre Atlantique, mais également en Europe, de concepts restés très novateurs qui auraient sans doute été très utiles à nos stratèges publics bien avant qu'ils n'en fassent la découverte sous une nouvelle forme et appellation.

Voici des résultats éloquentes obtenus sur le moteur de recherche de publications scientifiques Google Scholar (qui a l'avantage d'être gratuit à l'inverse de Thomson ISI) :

- sur le critère de recherche « pôle de développement », nous obtenons 610 références ;

- sur le critère de recherche « development pole », nous obtenons 14 540 références ;

- sur le critère « cluster + economy », 1 590 000 références ;

- sur le nom « François Perroux », 32 500 références (l'œuvre de François Perroux totalise 880 articles et ouvrages) ;

- sur le seul nom de « Michael Porter », 1 830 000 références ;

- sur le seul titre de l'article *Location, Competition, and Economic Development : Local Clusters in a Global Economy* de Michael Porter, 1 060 000 références.

Mais la réflexion doit également se porter sur les raisons qui font qu'en Europe aucun lien n'ait été établi entre les nécessités du développement par la recherche et l'innovation d'une part et les concepts initiés par François Perroux un demi-siècle plus tôt.

Diverses pistes devraient être explorées :

- place des idées tournant autour de celles que nous devons à François Perroux dans l'enseignement de l'économie par pays ;

- analyse statistique des référencements des mêmes idées dans les publications scientifiques par pays ;

- analyse de la propagation des concepts dans la sphère publique et médiatique en dehors du domaine strictement scientifique par pays ;

- moindre développement de la recherche universitaire en Europe ;

- moindre connexion en Europe entre la recherche universitaire et les entreprises ;

- moindre créativité de la recherche européenne, en économie entre autres, qui serait très déterminée dans ses thématiques et ses contenus par la recherche états-unienne ;

- pour la France, amnésie scientifique et collective. Difficilement imaginable, car comme cela est rappelé dans Wikipédia, « En France, l'idée de pôles de compétitivité s'est ancrée dans les années 1970 sur la notion de technopoles, à l'instar du Japon, et dans une certaine mesure des États-Unis. Elle a donné lieu soit à des créations ex nihilo (exemples de Sophia-Antipolis, du plateau de Saclay ou

d'Inovallée près de Grenoble), soit à des développements de zones déjà denses (Grenoble, dans la microélectronique ; Toulouse, dans l'aérospatiale) ».

Même en supposant que toutes les pistes recouvrent une part de vérité et contribuent à expliquer le constat ponctuel mais facilement généralisable que nous faisons, il nous semble nécessaire de reformuler le phénomène autrement.

L'emprise de structure

Le phénomène principal est celui d'une polarisation scientifique, technique et médiatique sur l'hypercentre.

Celui-ci intervient comme filtre nécessaire dans la validation des thèmes de recherche, des recettes opératoires publiques et privées dans tous domaines et particulièrement dans les domaines du management privé et public dans lesquels chacun reconnaît à tort ou à raison l'avance états-unienne en se privant de démonstration.

Dès qu'il apparaît qu'un concept a d'autant plus de chance d'être accepté qu'il est présenté comme venant de l'hypercentre, il devient médiatiquement performant d'utiliser ce concept sous son nom d'emprunt, même si celui-ci ne comporte aucune innovation par rapport à ce que l'on sait déjà depuis longtemps et s'il est plus proche d'un gadget conceptuel que d'une avancée scientifique.

Nos dirigeants ne sont pas toujours très regardants. S'il y a de bonnes idées à l'extérieur, on ne doit pas s'en priver, ce qui peut aboutir comme dans le cas présent à emprunter ce que l'on a déjà sans s'en apercevoir et en parfaite bonne conscience.

De même, dans le domaine de l'économie de la recherche, le risque de la recherche vraiment innovante peut être très élevé à l'échelle d'un laboratoire et la politique du moindre risque et du moindre coût peut conduire à se situer dans les eaux sûres et bien balisées que sont les réseaux organisés autour de l'hypercentre. Et la quête du référencement, outre la publication directe dans la langue de l'hypercentre, conduit à ce type de stratégie, ce qui, comme cela a été parfaitement mis en évidence dans la pétition de chercheurs qui a recueilli plus de 10 000 signatures et dont l'OEP s'est fait ici l'écho en février 2008, a sa contrepartie dans une moindre audace scientifique et une moindre créativité.

Pour que ce mécanisme fonctionne, il faut de la part de nos élites l'acceptation d'une souveraineté conceptuelle implicite de l'hypercentre.

Nous devons comparer le schéma de circulation des idées tel que nous venons de le décrire avec celui qui a fonctionné alors que l'hypercentre était le monde arabomusulman, c'est-à-dire entre les Xe et le XIIe siècles.

Dans sa première période et avant le repli sur l'orthodoxie religieuse, l'empire arabo-islamique était très ouvert à la philosophie et à la culture de l'Antiquité et c'est par son truchement que l'Occident a pu redécouvrir la mémoire de l'Antiquité. Le mode de circulation des connaissances respecte un certain ordre de la périphérie vers l'hypercentre, puis de l'hypercentre vers la périphérie, mais cette circulation se fait d'une manière transparente qui en assure l'horizontalité.

Depuis le Moyen Age jusqu'au XIXe siècle, les idées et les œuvres en Europe circulaient de pays à pays de manière globalement horizontale même si les hypercentres

se sont succédés en Europe pendant toute cette période, ce qui permettait à l'Europe d'exister culturellement sans Union ni économique ni politique.

Aujourd'hui, le modèle est différent, car l'hypercentre aspire au monopole de la création scientifique et culturelle, ce monopole étant une pièce stratégique dans la guerre cognitive qui se déploie en marge de la guerre tout court, guerre cognitive dont les acteurs ne sont pas exactement les mêmes que dans la guerre matérielle.

Quantitativement, la circulation de l'information, de la connaissance et de la création culturelle suit des routes qui vont soit de l'hypercentre vers la périphérie, soit de la périphérie vers l'hypercentre puis de l'hypercentre vers la périphérie selon un schéma d'une parfaite verticalité. Ce schéma est vérifié dans les domaines des médias et de la recherche, c'est-à-dire de l'immatériel. Il est également vérifié dans le domaine linguistique où la propagation de l'anglais vise à asseoir et consolider une domination globale dont les ressorts sont explicites (voir à ce sujet Phillipson 1992).

Dans une conférence tenue en 1989 pour l'inauguration du Frankreich-Zentrum de l'université de Fribourg, Pierre Bourdieu observait que

[...] l'on croit souvent que la vie intellectuelle est spontanément internationale. Rien n'est plus faux. La vie intellectuelle est le lieu, comme tous les autres espaces sociaux, de nationalismes et d'impérialismes et les intellectuels véhiculent, presque autant que les autres, des préjugés, des stéréotypes, des idées reçues, des représentations très sommaires, très élémentaires, qui se nourrissent des accidents de la vie quotidienne, des incompréhensions, des malentendus, des blessures (celles par exemple que peut infliger au narcissisme le fait d'être inconnu dans un pays étranger)... le sens et la fonction d'une œuvre étrangère sont déterminés au moins autant par le champ d'accueil que par le champ d'origine. Premièrement, parce que le sens et la fonction dans le champ originaire sont souvent complètement ignorés. Et aussi parce que le transfert d'un champ national à un autre se fait au travers une série d'opérations sociales : une opération de sélection (qu'est-ce qu'on traduit ? Qu'est-ce qu'on publie ? Qui traduit ? Qui publie ?) ; une opération de marquage (d'un produit préalablement « dégriffé ») à travers la maison d'édition, la collection, le traducteur et le préfacier (qui présente l'œuvre en se l'appropriant et en l'annexant à sa propre vision et, en tout cas, à une problématique inscrite dans le champ d'accueil et qui ne fait que très rarement le travail de reconstruction du champ d'origine, d'abord parce que c'est beaucoup trop difficile) ; une opération de lecture enfin, les lecteurs appliquant à l'œuvre des catégories de perception et des problématiques qui sont le produit d'un champ de production différent... L'entrée dans le champ d'accueil est un objet de recherche tout à fait capital et tout à fait urgent, à la fois pour des raisons scientifiques et pratiques, c'est-à-dire pour intensifier et améliorer la communication entre les nations européennes. J'espère pouvoir organiser un colloque, qui aurait pour fin d'analyser les processus de sélection : qui sont les sélectionneurs, ceux qu'une sociologie de la science américaine appelle les « gate-keepers » ? Qui sont les découvreurs et quels intérêts ont-ils à découvrir ? (Bourdieu 1990 : I).

Pour mieux comprendre la généalogie des concepts de *pôle de développement* et de *cluster*, il faudrait examiner toute la littérature économique européenne et anglo-saxonne depuis l'apparition de celui de *pôle de développement* jusqu'à son ersatz, celui de *cluster*. Nous n'avons pas les moyens de faire cette recherche. Toutes nos conclusions ne sont donc que provisoires et devraient être soumises à vérification.

Il y a une différence fondamentale entre les schémas de circulation des idées, des biens et valeurs immatériels et ceux des marchandises.

La circulation des marchandises suit des circuits en réseaux serrés des centres de production vers les centres de consommation, les frontières sont largement abolies. Il n'y a pas d'hypercentre, les échanges de l'Europe avec les États-Unis sont beaucoup faibles que les échanges intra européens. C'est l'inverse dans le domaine immatériel, les frontières sont reines et la circulation est verticale et rarement horizontale. Nous pensons que nous sommes sur ce plan en présence d'une véritable *emprise de structure* au sens de François Perroux. C'est une relation dissymétrique entre ensembles structurés qui est une *emprise culturelle* quand elle concerne, l'imagerie, les représentations et les idées. Quelques tableaux statistiques l'illustrent aisément.

Les 4 premiers tableaux sont extraits de *La Mondialisation immatérielle* (Cohen, Verdier 2008). Le cinquième tableau est extrait de *Scientific Publishing*.

3. Part des films nationaux et des films américains (2005)

En % des recettes

	France	Union européenne	Allemagne	Italie	Espagne	Royaume-Uni	Japon
National	38,5	—	13,9	24,7	16,7	33,0 ^(*)	41,3
Américain	48,3	71	77,2	53,8	60,3	63,1	nd
Français	—	nd	2,9	3,0	3,9	nd	nd
Européen ^(**)	15,5	25	22,2	21,1	20,3	3,1	nd

Notes : (*) Sont considérés comme films britanniques, en 2005 : *Harry Potter et la coupe de feu*, *Le monde de Narnia*, *Batman Begins* ; (**) En termes d'entrées, hors film national

Source : CNC.

4. Films diffusés à la télévision par nationalité du 31/05/05 au 02/03/06

En %

	En clair (hors Canal +)	TNT
Films français	52	53
Films américains	34	34
Films européens	13	13
Autres	1	
Total	100	100

Source : CSA.

6. Part de marché des films en vidéo, par nationalité (en recettes)

	2003	2004	2005	2006
Films français	19,2	21,5	22,8	22,6
Films américains	66,1	61,0	64,3	60,4
Autres	14,7	17,6	12,9	17,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CNC-GFK.



Source : Norbert Kroó, Vice-président, Académie des Sciences Hongroise, membre du CER et de l'EURAB (*Scientific Publishing*).

On voit très nettement se dégager de ces différents tableaux et notamment du premier, ce schéma de circulation des idées, des représentations et des mythes au niveau européen. La circulation horizontale d'un pays à l'autre est marginale. L'essentiel du flux transite par l'hypercentre. Le cinquième montre au niveau mondial les processus de sélection des productions scientifiques par les systèmes de référencement et la déformation induite par l'hypercentre.

Ces statistiques sont très stables dans le temps depuis un demi siècle. En 1964, François Perroux constatait déjà que

Notre pays est soumis à des actions méthodiques d'information, de propagande et d'influence à l'égard de la jeunesse, de présentation apologétique des résultats et des méthodes de l'économie américaine.

On risque de confondre la formation économique des cadres et des managers avec la formation américaine de ces agents.

Ces initiatives, à effets convergents, créent parmi les générations montantes une sorte d'obsession de l'américanisme, généralement accompagnée d'une adhésion admirative. L'insuffisante élaboration doctrinable dans le domaine économique, politique et social laisse les minorités et l'opinion sans cadre de pensée et favorisent l'importation des « tout faits » culturels (Perroux 1964 : 152).

Cette analyse ne relève pas de présupposés tendancieux et suspects. Les faits sont avérés et parfaitement décrits et documentés par Frances Stonor Saunders (2003).

Le *cluster* est ainsi un très beau cas d'école de « tout faits » culturel, mais il y en a beaucoup d'autres. Depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'empire soviétique, l'ultralibéralisme, parti de Grande-Bretagne avec Margaret Thatcher et des Etats-Unis, s'est étendu au monde, puissamment relayé par les nouveaux pays émergents, notamment asiatiques.

On a sur cette période très généralement négligé de considérer que la domination économique américaine était d'abord le résultat de l'effondrement de l'Europe sur les décombres de la Seconde Guerre mondiale et des investissements massifs de l'Etat américain dans les industries de la défense et la conquête de l'espace. Toute la révolution numérique et la domination américaine par la recherche et la technologie en découlent et doivent peu au mouvement spontané du capitalisme libéral et financier. Les industries de la défense et la conquête spatiale ont été les vrais pôles de développement de l'économie américaine et mondiale au cours du demi-siècle écoulé, et sont à la racine de l'hypercentre californien décrit par Jacques Attali.

Aujourd'hui, alors que l'économie mondiale s'enfonce dans une crise qui se compare à la crise économique de 1929, des financiers comme Georges Soros dénoncent ce qu'il appelle l'« intégrisme du marché », c'est-à-dire les illusions de l'équilibre économique par le marché et en appelle à la régulation des marchés par l'Etat. Le vent change, sans innovation réelle de l'économie politique, car les idées avancées aujourd'hui par Georges Soros ne sont pas nouvelles, et c'est dans un vent de panique que le capitalisme financier, qui régnait hier en maître, vient rechercher la protection tutélaire de l'Etat, au frais du contribuable.

Ces mouvements massifs ne peuvent pas être neutres au plan de la circulation des idées et les étoiles d'aujourd'hui peuvent devenir les trous noirs de demain.

Ce schéma général décrit en ce qui concerne les industries culturelles et la recherche scientifique se reproduit presque à l'identique dans le domaine linguistique.

Dans son rapport *Un défi salutaire*, le groupe de réflexion présidé par l'écrivain Amin Maalouf (2008), constate l'éviction par l'anglais des autres langues européennes dans quasiment tous les pays européens, l'anglais ayant pris la succession du russe dans les pays de l'Europe centrale et orientale. Aussi préconise-t-il de diversifier l'enseignement des langues vivantes de façon que dans chaque pays il y ait un nombre suffisant de locuteurs dans les autres langues européennes et que la communication de pays à pays puisse se faire dans les langues de ces pays ou dans des langues tierces qui ne soient pas nécessairement la langue internationale du

moment, c'est-à-dire la langue de l'hypercentre. Cette préconisation qui s'appuie sur le concept de « langue personnelle adoptive » ne fait que reprendre le modèle d'une langue maternelle plus au moins deux langues (1+2⁺) qui constitue la référence européenne depuis la résolution du conseil des ministres de l'éducation de 1984, reprise par les chefs d'Etat à Barcelone en 2002, puis à nouveau récemment par les ministres européens de l'éducation le 22 mai 2008. Bien que vieux de plus de 30 ans, ce modèle n'a pas empêché les progrès du tout-anglais de sorte que nous voyons aujourd'hui deux modèles de circulation de l'immatériel s'opposer fondamentalement.

Le premier, le modèle existant, dépend d'une manière extrêmement forte de l'hypercentre. Il est conforme à l'une des deux modalités du modèle du multilinguisme⁴ au sens où des langues multiples (23 langues officielles) communiquent entre elles par l'intermédiaire d'une langue tierce. C'est le modèle que nous appellerons le *modèle de la dépendance*.

Le second est plus proche de l'Europe du Moyen Âge (voir par exemple Prevenier, Hemptinne 2003), à la Révolution industrielle et a été brutalement détruit par deux guerres mondiales et quarante ans de Guerre froide. Ce modèle est fondé sur une circulation principalement horizontale des idées et des valeurs ; c'est le *modèle de l'interdépendance et du renouveau de l'Europe*. Sur le plan linguistique, il est plurilingue dans la mesure où il est fondé sur une population largement plurilingue, ce qui facilite la circulation directe des idées de langue à langue et non via l'hypercentre.

Quelles orientations pour l'avenir ?

Par rapport à ce constat, quelles orientations préconiser ?

La question est double. Dans une première approche, on peut la considérer de l'ordre du comportement. Mais elle a évidemment une forte dimension structurelle. Au plan comportemental, il y a l'attitude personnelle et la connaissance même des enjeux et des mécanismes. L'attitude est très importante. « Le remède, comme le dit François Perroux, c'est la lucidité ». La lucidité, c'est à la fois le refus de la démission collective et personnelle. C'est aussi la connaissance des mécanismes d'assujettissement.

Nous, Européens, sommes-nous capables d'une pensée réellement autonome ? Posée en ces termes, la question peut paraître énorme, mais c'est bien de cela dont il s'agit. Certes, la situation des pays européens ne saurait être assimilée à un assujettissement de type colonial. Néanmoins, l'Europe fait l'objet de la part des Etats-Unis d'une « emprise culturelle » largement consentie dont nous avons présenté quelques caractéristiques et dont on peut synthétiser assez facilement les principaux composants :

- domination militaire ;
- importance de l'effort de recherche fondamentale et appliquée, à la fois public et privé, souvent lié à l'effort de défense ;

⁴ Nous avons souligné l'ambiguïté fondamentale du terme *multilinguisme*, ambiguïté reconnue par la Commission européenne dans sa communication *Nouvelle stratégie pour le multilinguisme* de novembre 2005, qui veut qu'un ensemble politique où coexistent des populations monolingues mais de langues différentes est aussi bien qualifié de multilingue qu'un ensemble dont les ressortissants sont plurilingues. Nous réservons à cette seconde situation le terme de *plurilingue* et de *plurilinguisme*.

- quasi monopole du référencement et de l'évaluation des productions scientifiques ;
- promotion stratégique de la langue anglaise et de la culture américaine en tant que composante à part entière de la politique étrangère des Etats-Unis ;
- existence de réseaux d'information et de manipulation parfaitement structurés et disposant de moyens importants. La réalité dépasse la fiction et la documentation accumulée aujourd'hui publique est considérable, bien qu'assez confidentielle.

En face de cela, nous avons des pays européens qui restent, malgré l'unification économique et l'intensité des échanges commerciaux, très cloisonnés les uns par rapport aux autres au plan culturel et à la volonté politique instable et chancelante dans laquelle le positionnement par rapport à l'hypercentre tient lieu de politique.

Par rapport à cette dissymétrie fondamentale, les réponses s'imposent d'elles-mêmes, mais elles nécessitent un effort collectif considérable qui suppose une réelle connaissance des enjeux, des processus, une réflexion stratégique et une grande continuité d'action dans le temps :

- élévation du niveau de la recherche fondamentale et appliquée et coordination des programmes au plan européen ;
- système européen de référencement et d'évaluation des publications scientifiques ;
- promotion des langues étrangères et du plurilinguisme avec un minimum de deux langues européennes possédées au baccalauréat ;
- politique active de traduction des publications littéraires et scientifiques aux plans nationaux et européen ;
- promotion des cultures et de la culture européennes.

Nous sommes partis d'une sorte de fait divers dans le domaine de la langue, et nous avons découvert que ce fait au départ quasi anecdotique cachait des phénomènes beaucoup plus graves et complexes au point de représenter une sorte de rupture dans la chaîne conceptuelle d'une culture proprement européenne et l'expression d'une marque de dépendance conceptuelle et culturelle par rapport à un hypercentre extérieur. Le mot *cluster* n'est pas destiné à l'usage commun et ses chances d'entrer un jour dans le dictionnaire usuel sont à peu près nulles. Mais son emploi, déconnecté de toute référence à ses véritables sources, voire dans l'ignorance de sa signification profonde, met en évidence une certaine inculture économique des représentants de nos technostructures et une aptitude à se jeter sur la soi-disant dernière trouvaille afin d'en faire un instrument marketing pour la valorisation des politiques publiques qui aurait de quoi faire sourire si l'affaire n'était pas sérieuse.

Le mot *cluster* est une sorte de rapt verbal et conceptuel basé d'abord sur une contrefaçon scientifique, et ensuite sur la jobardise de nos élites attirées par le clinquant et par les solutions toutes faites sur étalage. Difficile sur une telle misère intellectuelle d'imaginer un quelconque renouveau de l'Europe et de ses nations interdépendantes et solidaires. Mais l'Histoire est imprévisible. Car nous avons tous les moyens de ce renouveau. Il suffit de le vouloir.

Bibliographie

- Attali 2006 : Jacques Attali, *Une brève histoire de l'avenir*, Paris, Fayard.
- Barre, Blardone, Savall 2005 : Raymond Barre, Gilbert Blardone, Henri Savall, *François Perroux, Le Centenaire d'un grand économiste*, Paris, Economica.
- Belkaïd 2008 : Akram Belkaïd, *Derrière la vitrine écologique du Golf*, „Le Monde diplomatique”, septembre.
- Blanc 2006 : Christian Blanc, *La croissance ou le chaos*, Paris, Odile Jacob.
- Bourdieu 1990 : Pierre Bourdieu, *Les conditions sociales de la circulation internationale des idées* (Conférence prononcée le 30 octobre 1989 pour l'inauguration du Frankreich-Zentrum de l'Université de Fribourg), « Cahiers d'histoire des littératures romanes », 14e année, n^{os} 1–2, p. 1–10.
- Cohen, Verdier 2008 : Daniel Cohen, Thierry Verdier, *La mondialisation immatérielle*, Conseil d'analyse économique, Paris, La Documentation Française.
- *** Commission européenne, *Nouvelle stratégie pour le multilinguisme*, Bruxelles, le 22 novembre 2005 (http://eur-lex.europa.eu/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexplus!prod!DocNumber&lg=fr&type_doc=COMfinal&an_doc=2005&nu_doc=596)
- *** Commission européenne, *Vers une programmation conjointe de la recherche*, Communication, Bruxelles, le 17 juillet 2008 COM (2008) 468 final (http://ec.europa.eu/research/press/2008/pdf/com_2008_468_fr.pdf).
- Echaudemaison 1993 : Claude-Danielle Echaudemaison (sous la direction de), *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Paris, Nathan.
- Jelloun 2006 : Tahar Ben Jelloun, *Le dernier immigré*, „Le Monde diplomatique”, août.
- *** *Lettre ouverte aux responsables de l'évaluation scientifique. Les scientifiques doivent-ils continuer à écrire en français?* (<http://petition.hermespublishing.com/>).
- *** *Loi 2006-450 du 18 avril 2006 de programme pour la recherche* (<http://www.droit.org/jo/20060419/MENX0500251L.html>).
- Maalouf 2008 : Amin Maalouf, *Un défi salutaire*, Commission européenne, janvier, Bruxelles.
- Madiès, Prager 2008 : Thierry Madiès, Jean-Claude Prager, *Innovation et compétitivité des régions*, Centre d'analyse stratégique, Paris, La Documentation française.
- Marcon 2008 : André Marcon, *Les pôles de compétitivité : faire converger performance et dynamique territoriale*, rapport du Conseil économique et social (<http://www.conseil-economique-et-social.fr>).
- Parr 1999 : John B. Parr, *Growth-pole Strategies in Regional Economic Planning : A Retrospective View*, Part 1. *Origins and Advocacy*, „Urban Studies”, vol. 36, n^o 7, p. 1195–1215 ; Part 2. *Implementation and Outcome*, „Urban Studies”, vol. 36, n^o 8, p. 1247–1268 (<http://usj.sagepub.com/cgi/content/abstract/36/7/1195> ; <http://usj.sagepub.com/cgi/content/abstract/36/8/1247>).
- Perroux 1961 : François Perroux, *L'Économie du XXe siècle*, Paris, PUF.
- Perroux 1969 : François Perroux, *Indépendance de la nation*, Paris, Aubier-Montaigne.
- Phillipson 1992 : Robert Phillipson, *Linguistic imperialism*, Oxford University Press.
- Polèse, Shearmur 2003 : M. Polèse, R. Shearmur *R.I.P. – H.M.R. : À propos du concept de pôle de développement et des stratégies de développement économique des régions québécoises*, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société, „Revue canadienne des sciences régionales”, printemps, vol. XXVI, n^o 1, Montréal (Québec).
- Porter 2000 : Michael E. Porter, *Location, Competition, and Economic Development : Local Clusters in a Global Economy*, Harvard Business School, Economic Development Quarterly, vol. 14, n^o 1, p. 15–34.

- Prevenier, Hemptinne 2003 : Walter Prevenier, Thérèse de Hemptinne, *La Flandre au Moyen Âge, Un pays de trilinguisme administratif, La Langue des Actes* (Actes du XI^e Congrès international de diplomatique), sous la direction d'Olivier Guyotjeannin, Editions en Ligne de l'Ecole des Chartes (ELEC), section 2, Confins et contacts (<http://elec.enc.sorbonne.fr/document174.html>).
- Scandella 2008 : Jean-Sébastien Scandella, *Les pôles, réseaux d'excellence et d'innovation. Enquête sur les pôles de compétitivité*, Paris, Autrement.
- Scientific Publishing* : Actes de la Conférence *Scientific Publishing in the European Research Area, Access, Dissemination and Preservation in the Digital Age*, Bruxelles, 15–16 février 2007 (site Europe <http://ec.europa.eu/research/science-society/index.cfm?fuseaction=public.topic&id=1722&lang=21>).
- Stonor Saunders 2003 : Frances Stonor Saunders, *Qui mène la danse? La CIA et la guerre froide culturelle*, trad. fr., Paris, Denoël [*Who Paid the Piper? CIA and the Cultural Cold War*, London, Granta Books, 1999].
- Tremblay 2007 : Christian Tremblay, *Cluster, chiendent ou coquelicot* (site Europe http://plurilinguisme.europe-venir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=640&Itemid=43).
- Walter 1997 : Henriette Walter, *L'Aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Éditions Robert Laffont.

Del polo de desarrollo al cluster : el efecto de dominio en la circulación internacional de los conceptos

Nuestras élites tienen a veces la molesta tendencia de buscar suyas referencias al exterior, para conocer el bien y el malo, el justo y el injusto, lo que hace que pensar y no pensar, transformar suyas incertidumbres en verdades casi reveladas. Este exterior, es la hiperpotencia del momento, el regulador de nuestras creencias y de nuestros maniqueísmos. Es el símbolo del poder, es la fuente de toda cosa. Una manera sofisticada de esta externalización de las referencias es de ir a ver en este exterior y de creer discernir en esto lo que será el futuro y así de contribuir a determinar este futuro según una vía así toda trazada.

Desde hace algunos años y de una manera asombrosa, la palabra *cluster* se ha propagada como un rastro de polvo en la literatura de moda de nuestras tecnoestructuras, escapando a primera vista a una explicación racional, excepto considerar que sea portador de una innovación mayor, lo que no es el caso. Vemos en eso una forma de contaminación lingüística, oscureciendo la inteligencia de nuestros gobernantes. Ilustra un fenómeno consternante propio a nuestras tecnoestructuras, pero cuyos efectos se difunden en el conjunto de la población. Quisimos, sobre la base de una comprobación casi anecdótica, poner de relieve los mecanismos profundos de dependencia y de sometimiento que son una amenaza pura y simple para nuestra libertad.

*Observatoire Européen du Plurilinguisme, Paris
France*